



## Ingérer-Digérer-Assimiler-Mesurer : les 4 étapes de la gestion des apports de complémentation minérale chez les ruminants

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender bien-être et santé dans une approche globale de conditions de vie des animaux
- Comprendre la dynamique des besoins en oligo-éléments
- Disposer de moyens immédiatement utilisables pour améliorer la couverture des besoins
- Découvrir des pratiques peu coûteuses, efficaces et confirmées
- Devenir plus autonome dans la prise de décisions

### CONTENU

#### Module INGERER

- Tour de table : pratiques, problématiques, attentes
- Evolution des animaux, des productions, des rations alimentaires
- Maladies de carences

#### Module DIGERER

- Dynamique de digestion des ruminants
- Critiques du rationnement
- Importance de la visite de transit

#### Module ASSIMILER

- Rôle des oligo-éléments et modes d'assimilation
- Qualité des apports

#### Module MESURER

- Présentation des méthodes d'évaluation des réserves minérales
- Méthodes de distribution selon les espèces et productions

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

#### Modalités pédagogiques :

Apports théoriques en salle illustrés par des exemples concrets et échanges entre participants et intervenant  
Présentation documents, photographies, schémas.

#### Moyens matériels :

Possibilité d'apporter des analyses de poils effectuées

### INFOS PRATIQUES

**Lieu :** Puget-Théniers

**Date :** mercredi 14 décembre 2022

**Durée :** 7 heures

**Horaires :** 9h00 - 17h00

**Repas :** tiré du sac

**Intervenant :** Paul POLIS, vétérinaire et membre du GIE Zone Verte

**Responsable de formation :** Agnès SARALE, animatrice en productions animales et futurs bio, [agribio06.agnes@bio-provence.org](mailto:agribio06.agnes@bio-provence.org) ou 06 64 42 07 97.

**Public :** Agriculteurs installés et porteurs de projet

**Prérequis :** Aucun

#### Tarif :

Prise en charge par les fonds VIVEA selon éligibilité (vérifier la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa).

170 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

140 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

**Validation de la formation :** Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

**Modalité d'évaluation :** *En amont* : analyse des besoins. *En cours* : recueil des attentes. *A la fin* : évaluation des acquis et de la satisfaction.

#### Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

#### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription :** 09/12/2022.
- **Validation de l'inscription :** via le formulaire [ICI](#). Se référer aux CGS pour les informations complémentaires.
- **Nombre de stagiaires :** maximum de 15 et minimum de 6 pour que la formation soit maintenue.
- **Délais d'annulation :** le stagiaire peut annuler jusqu'à 24h avant le début de la formation. Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**